
Macédoine du Nord: Le chemin de Skopje vers l'UE passe par le respect de la proposition française

Description

Lors de sa visite à Skopje le 2 juin 2026, quelques jours avant le sommet UE-Balkans occidentaux organisé à Tivat le 5 juin, le président du Conseil européen António Costa s'est entretenu avec le Premier ministre de Macédoine du Nord, Hristijan Mickoski.

Le président du Conseil européen a rappelé que l'adoption des modifications constitutionnelles convenues demeurait l'étape nécessaire pour l'ouverture formelle des négociations d'adhésion. Autrement dit, l'inscription des Bulgares dans la Constitution ne relève pas d'un différend bilatéral ordinaire avec Sofia, mais d'un engagement européen accepté dans le cadre du compromis de 2022, dit « proposition française ».

Ce rappel intervient dans un contexte de durcissement du discours du VMRO-DPMNE. Hristijan Mickoski présente régulièrement cette exigence comme une pression bulgare ou une « capitulation », affirmant qu'il ne cédera pas « d'un millimètre » et que la modification constitutionnelle ne serait que « le début » d'autres demandes. Cette rhétorique nourrit un climat de défiance envers Sofia et fragilise les citoyens qui s'identifient comme Bulgares en Macédoine du Nord. Depuis des années, ces derniers dénoncent des discriminations, la vandalisation de clubs culturels et la falsification d'inscriptions ou de monuments bulgares.

À Sofia, les autorités rappellent également que la poursuite du processus européen passe par le respect de la proposition française. Des eurodéputés bulgares, dont Ivailo Valtchev, membre du groupe CER (Conservateur et réformistes européens), ont salué l'intégration, dans le rapport du Parlement européen, d'une condamnation de la destruction et de la falsification d'inscriptions historiques bulgares. Selon lui, cette reconnaissance marque une première institutionnelle et confirme que le problème ne peut plus être réduit à une simple querelle identitaire.

L'enjeu dépasse la seule relation Sofia-Skopje. Les Albanais, première minorité du pays, sont déjà mentionnés dans la Constitution. Les Bulgares, officiellement moins nombreux dans le recensement de 2021, revendiquent néanmoins une protection constitutionnelle équivalente, d'autant que de nombreuses personnes originaires de Macédoine du Nord ont acquis ou demandé la citoyenneté bulgare. Pour Bruxelles, le message reste clair : la Macédoine du Nord ne pourra avancer vers l'UE qu'en appliquant les engagements de 2022.

Sources : Conseil européen, BNT, Mediapool, Eurocom.bg.

date créée

09/06/2026

Champs de Méta

Auteur-article : Donika Hvarchilkova